

«35 ans de préservation de notre indépendance : quelle va être la suite ?»

**Discours prononcé à l'occasion de la session politique de l'Action
pour une Suisse indépendante et neutre ASIN du 28 août 2021 dans
la halle polyvalente de la caserne de Berne**

par Christoph Blocher, ancien Conseiller fédéral

Seule la version orale fait foi. L'orateur se réserve le droit de s'éloigner librement de la version écrite.

Table des matières

«35 ans de préservation de l'indépendance : quelle va être la suite ? »

- I. Les raisons de la fondation de l'ASIN**
- II. Empêchement de l'adhésion à l'EEE/UE**
- III. La période post-EEE**
- IV. 2021 – année de l'indépendance**
- V. Prenez garde !**
- VI. Quel va être l'avenir de l'ASIN**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers nationaux, honoraires et actuels,

Chers membres, amis et invités de l'Action pour une Suisse indépendante et neutre,

Chers camarades de combat politique,

Chers compatriotes, chers amis,

Chère famille de l'ASIN,

I. Les raisons de la fondation de l'ASIN

Malheureusement, en prenant de l'âge, on ne se rappelle parfois plus certains noms. Mais je n'ai jamais oublié le nom de ASIN !

Revenons en 1986 : bien que le Conseil fédéral, le Parlement et presque tous les partis soient favorables à l'adhésion de la Suisse à l'ONU politique, **les citoyens et citoyennes ainsi que tous les cantons ont dit non à l'adhésion à l'ONU politique avec 75,7%.**

Avant cette votation sur l'ONU, j'avais fondé un « **Comité suisse d'action contre l'adhésion à l'ONU** », de concert avec le Conseiller national PDC de Nidwald Joseph Iten, le Conseiller d'État PDC valaisan Guy Genoud, le Conseiller d'État libéral vaudois Hubert Raymond, l'ancien Conseiller national libéral bernois Otto Fischer et l'ancien Conseiller national de Winterthour Heinrich Schalcher du PEV. Otto Fischer, le directeur expérimenté de l'Union suisse des Arts et métiers, a accepté de diriger la campagne de votation si, pour ma part, j'acceptais d'en assumer la présidence. Nous nous sommes donc constitués et avons mené le combat avec de petites annonces concises et nous avons gagné !

Nous n'avons aucune objection à ce que la Suisse participe aux diverses sous-organisations humanitaires et culturelles ; après tout, c'était déjà une tradition depuis des décennies. Cependant, l'ONU *politique* et à plus forte raison le Conseil de sécurité de l'ONU en tant qu'instance décidant de la guerre et de la paix étaient **en flagrante contradiction avec notre neutralité armée.**

Après cette votation victorieuse sur l'ONU, nous possédions un gros fichier de membres du comité de votation et une caisse dans laquelle restait encore de l'argent. Conscients que **la préservation de la neutralité armée et de l'indépendance de la Suisse est d'une importance capitale pour notre pays**, nous avons décidé d'un commun accord de fonder une « **Action pour une Suisse indépendante et neutre** » dont l'**abréviation est ASIN.**¹ Le mercredi 30 juillet 1986, nous avons adressé le communiqué suivant

¹ Christoph Blocher : L'indépendance et la neutralité après 30 ans – plus que jamais d'actualité, discours tenu à l'occasion de l'Assemblée générale de l'Action pour une Suisse indépendante et neutre ASIN du 2 mai 2015 à l'hôtel National à Berne.

aux citoyens de notre pays - je cite : « **L'organisation, présidée par le Conseiller national UDC zurichois Christoph Blocher, déclare que sa mission principale est de surveiller la politique étrangère de la Confédération dans le sens d'un engagement actif pour sauvegarder l'indépendance, la neutralité et la sécurité de la Suisse. Elle veut empêcher « l'activisme » en matière de politique étrangère et les « engagements internationaux inutiles ». Il ne s'agit pas d'isoler la Suisse du monde extérieur, mais de mener une politique étrangère conforme à la mentalité suisse et à nos propres intérêts, tout en fournissant aussi nos bons offices. »²**

Paul Eisenring (PDC) et Otto Fischer (PLR), qui était également prêt à reprendre la direction de l'ASIN, ont assuré la vice-présidence de l'ASIN - tout cela sur une base bénévole, bien entendu. Le Comité directeur était composé principalement de parlementaires issus des partis bourgeois représentés au Conseil fédéral. Après le rejet extrêmement net du projet d'adhésion à l'ONU, faire partie du Comité directeur de l'ASIN était désormais très recherché par les parlementaires.

L'ASIN était nécessaire de toute urgence, car lors de la votation contre l'adhésion à l'ONU, nous avons constaté que, outre la gauche (les Verts existaient encore à peine), de nombreux membres des partis bourgeois ne défendaient plus vraiment les piliers de l'État suisse. Ils commençaient à douter et à hésiter. On s'en apercevait notamment lorsque le communisme d'Europe de l'Est s'est effondré en 1989 ; le rideau de fer et la guerre froide appartenaient tout à coup au passé, ce qui a provoqué un peu partout une grande naïveté et une grande euphorie de paix. Nombreux étaient alors ceux qui, dans l'administration fédérale et dans les universités, croyaient que la paix serait éternelle et l'entente internationale durable. **La mégalomanie, la mondialisation, la folie des grandeurs et les idées déconnectées de toute réalité ont alors triomphé. On se moquait des frontières nationales, de la défense nationale et de l'indépendance, l'internationalisme était désormais de mise.** On affirmait que la neutralité et l'indépendance de la Suisse n'avaient plus de raison d'être ; ce qui comptait désormais, c'était la participation aux organisations internationales, le tourisme de conférence, les tapis rouges et les flashes des médias. On annonçait qu'il n'y aurait plus jamais de guerres ou, si une guerre devait malgré tout se produire, on pouvait s'attendre à des

² « Pour une Suisse indépendante et neutre », organisation des opposants à une adhésion à l'ONU, dans : NZZ no 175, 31.7.1986, p. 26.

signes avant-coureurs quelque dix à vingt ans (!) à l'avance- c'est du moins le son de cloche qui émanait du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports.

Pour rappel : quelques années plus tard seulement, des guerres civiles horribles et sanglantes ont éclaté en ex-Yougoslavie - à une bonne heure de vol de chez nous - déclenchant des flux massifs de réfugiés dans notre pays.

Mais la nouvelle abolition des frontières, ainsi que le flou qui régnait en matière de responsabilité ont surtout séduit les politiciens et les personnes au pouvoir. Nos représentants fédéraux aimaient de plus en plus être reçus à l'étranger comme des princes. C'était assurément plus agréable et plus confortable que de devoir présenter des projets compliqués à des citoyens têtus. J'ai été choqué lorsqu'en 1991, le 1^{er} août, à l'occasion du 700^e anniversaire de la Confédération suisse, le président libéral du Conseil national de l'époque s'est enthousiasmé sur le Grütli sur **notre marche vers l'Europe**³. Le président de la Chambre de commerce de Zurich a même déclaré que la Suisse devait veiller à ne pas passer de « **cas particulier** » à un pays considéré comme une « **bizarrie** ». Lors de l'exposition universelle de Séville, le pavillon suisse arborait le slogan « **La Suisse n'existe pas** »⁴. Des centaines de créateurs culturels ont déclaré un **boycott culturel** et ne voulaient pas participer au jubilé de notre pays. (Mais il faut bien dire que beaucoup de ceux qui ont signé à l'époque ce manifeste de boycott n'avaient jamais attiré l'attention en tant que créateurs culturels. En termes de compétences et d'aptitudes, c'est un peu comme si j'avais déclaré cet été en guise de protestation que je ne participerais pas au saut à la perche aux Jeux olympiques de Tokyo !)

Ainsi, le credo de notre pays indépendant, armé en permanence, neutre et doté de la démocratie directe, inscrit dans la Constitution fédérale, a sombré dans la fange des actions commodes et du laisser-aller. Dans cette ambiance négligée, voire pubertaire, **il était urgent que des politiciens attachés à la réalité prennent des contre-mesures courageuses.**

³ Alan Cassidy, Philipp Loser: Der Fall FDP, eine Partei verliert ihr Land, Zurich 2015, p. 75.

⁴ Europa als Raum von Wirtschaft und Politik, die FDP an der innenpolitischen Verarbeitung des EWR, dans: NZZ no 116, 21.5.1990, p. 33.

La nouvelle organisation ASIN a dû affronter plus tôt que prévu l'urgence : le Conseil fédéral et l'ensemble de la classe politique **ont décidé en 1991/92 que la Suisse devait signer le traité d'adhésion à l'Espace économique européen (EEE)**. Nous avons dû mener une campagne de votation qui semblait initialement presque sans espoir. Bien que déjà marqué par sa maladie, Otto Fischer a accompli un travail remarquable en tant que directeur. Il m'a envoyé, en tant que président, au front pour participer à deux cents manifestations, mais il s'est chargé du grand travail de publicité en arrière-plan.

Au sein de l'ASIN, on avait depuis longtemps séparé le grain de l'ivraie. L'ASIN se battait en effet contre une **réforme parlementaire** qui devait favoriser un **parlement professionnel** et prévoyait **une augmentation considérable des indemnités parlementaires**. Plusieurs parlementaires de l'ASIN se sont par conséquent retirés du Comité directeur, car ils étaient révoltés par ce référendum. Aux yeux de ces politiciens qui auraient voulu être professionnels, le portemonnaie était manifestement plus important que l'indépendance et la neutralité de la Suisse. « Laissons-les partir », me disait alors Otto Fischer : « L'ASIN n'a pas besoin de tels acolytes, tu verras que sans eux, nous serons beaucoup plus efficaces et combatifs. » Et en effet : Otto Fischer a vu clair !

Par la suite, la plupart de ces renégats se sont en effet engagés en faveur de l'EEE parce qu'ils pensaient que le vent avait tourné. Otto Fischer l'a commenté en ces termes : « Heureusement que nous nous sommes débarrassés à temps de ces gars peu patriotes. »

II. 1992 : empêchement de l'adhésion à l'EEE/UE

La lutte contre l'adhésion de la Suisse à l'EEE est devenue alors le plus grand défi que l'ASIN ait jamais dû affronter jusqu'ici. **Le traité EEE était déjà un contrat qui cherchait à capter la Suisse. Si on l'avait approuvé, cela aurait forcément signifié une adhésion à l'UE peu de temps après. À l'époque, le Conseil fédéral avait en effet littéralement déclaré : « Notre participation à l'EEE ne peut plus être considérée comme la dernière étape de notre politique d'intégration. Elle doit être considérée dans le contexte d'une stratégie européenne qui doit se dérouler en deux phases et dont l'objectif est l'adhésion complète de la Suisse à la CE. »⁵**

La stratégie était transparente, même si les partisans de la campagne de votation ont tenté de la **dissimuler et de la nier.**

L'ASIN a joué un rôle décisif dans cette campagne de votation.

Elle a non seulement opposé de la résistance, mais elle l'a orchestrée. L'Action pour une Suisse indépendante et neutre était en effet parfaitement consciente que **l'EEE était un traité colonial : une puissance étrangère, à savoir l'UE, appelée à l'époque encore CE, cherchait à déterminer l'avenir de notre pays et à y établir son droit. Or il s'agissait de droit étranger et de juges étrangers.**

Jusqu'à l'automne 1992, les partisans se sentaient en sécurité, car presque tous les partis et les associations économiques, l'Union suisse des arts et métiers y comprise, avaient décidé de voter pour l'EEE. « Tout le monde contre Blocher » titrait le magazine « Cash ». La liste des membres du comité de patronage « Oui à l'EEE » se lit comme un « Who's Who » de la politique et des affaires. Ce magazine a déclaré que « tout ce qui fait la grandeur de la Suisse y est représenté ».

Et le magazine « Cash » de poursuivre en ricanant : « Sauf bien sûr Christoph Blocher et ses hommes qui se sont regroupés dans le camp des opposants de l'Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN). »⁶ Mesdames et Messieurs, **la plupart de**

⁵ Message sur l'approbation du Traité de l'Espace économique européen, 18.5.1992, p. 59

ces soi-disant personnalités importantes de l'économie suisse de l'époque ont disparu peu après sans laisser de traces, souvent en même temps que leurs entreprises. Et le magazine « Cash » n'existe déjà plus depuis longtemps.

En revanche, l'ASIN continue d'exister !

Les **pilliers fondamentaux** de la Suisse prospère, à savoir **l'autonomie, l'indépendance, le fédéralisme, la démocratie directe et la neutralité armée**, étaient en grand danger en 1992. Lors de l'assemblée générale de l'ASIN, on a lancé aux militants l'appel urgent suivant : « **Nous devons maintenant concentrer toutes nos énergies sur la votation du 6 décembre 1992, car le traité EEE oblige la Suisse non seulement à « reprendre une grande partie du droit actuel, mais surtout du droit futur, inconnu aujourd'hui ».** Cette législation future serait déterminée par l'UE. Les droits du peuple seraient éliminés et le Parlement n'aurait « plus son mot à dire ». De plus, « **les juges étrangers** détermineraient la loi à adopter et la manière de l'interpréter ». J'ai alors crié dans la salle comble de l'Hôtel National à Berne : « **Le traité EEE est indigne d'un peuple libre. Seul un gouvernement faible peut nous proposer la perte de la liberté politique et des droits d'autodétermination. C'est pourquoi nous combattons la voie que nous avons empruntée avec tous les moyens à notre disposition.** » ⁶ Je ne cite pas tout cela de mémoire, mais je cite l'Agence de presse suisse qui avait encore l'habitude de citations correctes, car à l'époque, elle ne recevait pas encore l'aide financière fédérale !

Le 18 mai 1992, le Conseil fédéral a décidé, par quatre voix contre trois, de soumettre à Bruxelles une demande d'adhésion de la Suisse à l'UE, ce qui devait s'avérer utile à notre combat.

L'EEE était considéré comme un « **camp d'entraînement** ». C'était logique, car on ne pouvait accepter d'adhérer au traité colonial EEE que si l'on voulait adhérer à l'UE.

Contre toute attente, les reproches et dénigrement personnels de nos adversaires n'ont pas nui à notre cause. Pas même lorsque le Conseiller national libéral Ernst

⁶ Assemblée générale de l'ASIN à Berne contre l'EEE et la CE : «Le traité de l'EEE est indigne d'un peuple libre», SDA/ATS, 27.6.1992.

Mühlemann a affirmé que Blocher avait « totalement perdu la tête »⁷, en clair : Blocher était désormais devenu un malade mental !

À partir du 5 novembre 1992, cette brochure de 51 pages intitulée « **L'EEE - la mauvaise voie pour la Suisse** » était en vente à un prix raisonnable dans les kiosques à journaux suisses. C'est mon épouse Silvia qui avait rédigé et financé cette brochure d'information ! Heureusement, les vendeuses des kiosques étaient également de notre côté, si bien qu'elles n'ont pas caché la brochure anti-EEE derrière les magazines érotiques, mais l'ont placée bien en évidence à l'avant du présentoir.

Le 6 décembre 1992, le résultat, auquel nous ne croyions plus nous-mêmes, était clair : une majorité de 50,3% des citoyens a voté non et, à l'exception des deux Bâle, tous les cantons suisses alémaniques ont rejeté l'adhésion à l'EEE. Cela s'est produit avec une participation extraordinairement élevée de près de 80%. Le peuple suisse a eu le courage de défendre son indépendance, son autodétermination et sa neutralité.

- Sans l'ASIN, ce grand succès n'aurait jamais été possible.
- **Sans l'ASIN, la Suisse serait aujourd'hui non seulement membre de l'EEE, mais aussi de l'UE !**
- Sans l'ASIN, tous les citoyens et citoyennes suisses ne connaîtraient pas la prospérité qui est la leur aujourd'hui.
- Sans l'ASIN, les citoyens n'auraient plus leur mot à dire, contrairement aux politiciens, professeurs, rédacteurs de journaux, fonctionnaires de la Confédération et diplomates qui ont depuis longtemps renoncé à la Suisse.
- Sans l'ASIN, les soldats suisses auraient depuis longtemps, au risque de leur vie, dû fournir des engagements armés dans des pays lointains sous commando étranger, entre autres en Afghanistan !

Le 6 décembre 1992 a suscité un concert de lamentations parmi les partisans de l'EEE et de l'adhésion à l'UE. Le PDC, par exemple, a évoqué une « droite exotique » et a même **exigé que la votation soit répétée**. Mesdames et Messieurs, **aujourd'hui le nom PDC n'existe plus, mais l'ASIN est toujours là !**

⁷ Martin Suter, Jürg Lehmann: Blocher im bürgerlichen Gegenwind, dans: Sonntagszeitung, 2.2.1992, p. 5.

Même l'Union de Banques Suisses (UBS), dont je faisais partie du Conseil d'administration à l'époque et qui n'a plus voulu de moi à cause de ma lutte contre l'EEE, s'est occupée de l'ASIN : le Conseil d'administration de l'UBS a qualifié « d'intolérable » la manière dont les partisans de l'EEE ont été diffamés par la campagne de l'Action pour une Suisse indépendante et neutre présidée par Blocher »⁸ **Mesdames et Messieurs, une grande banque suisse appelée SBG a depuis longtemps cessé d'exister, alors que l'ASIN est toujours là !**

Et si la Confédération ne lui avait pas lancé une bouée de sauvetage financière, la banque UBS, qui lui a succédé, se serait également noyée !

⁸ Demande d'éjecter Blocher du Conseil d'administration de la SBG, requête à l'Assemblée générale, dans: NZZ no 296, 19./20.10.1992, p. 20

III. L'ère post-EEE

Le Conseil fédéral, l'administration fédérale et la grande majorité du Parlement ont difficilement pu surmonter leur défaite dans cette votation et le vote des citoyennes et citoyens. Bien qu'ils aient vu dès le premier jour que le spectre de l'apocalypse ne s'est pas matérialisé, ils ont essayé de corriger la situation en leur faveur. **L'adhésion à l'UE était leur objectif tacite. Les négociations bilatérales ont été menées à grande échelle, mais non pas dans l'intention de réussir à développer la Suisse en tant qu'État indépendant en dehors de l'UE, comme cela avait été décidé, mais plutôt pour faire entrer finalement la Suisse dans l'UE.** Le négociateur mandaté de cette mission n'était pas un représentant résolu des intérêts suisses vis-à-vis de l'UE, mais le secrétaire d'État Jakob Kellenberger, un partisan résolu d'une adhésion de notre pays à l'UE. C'est ainsi que sont nés les clauses guillotines et les liens qui rendaient les traités bilatéraux pratiquement impossibles à résilier, de sorte que la classe politique était également prête **à répondre au souhait de l'UE de disposer d'un accord-cadre, c'est-à-dire d'un accord institutionnel.** Une fois de plus, toutes les personnalités suisses ont voulu signer ce traité colonial institutionnel, **même si notre pays aurait dû accepter par contrat que l'UE nous dicte ses lois et nous impose ses juges étrangers.** Mais cette fois-ci, un plus grand nombre de milieux se sont méfiés que lors du traité EEE. En outre, les conséquences de l'abandon de l'autodétermination étaient déjà clairement visibles dans des domaines politiques concrets : la Suisse aurait dû **renoncer aux mesures de protection des salaires et à la participation de l'État au capital des entreprises. En outre, elle aurait dû adopter la directive européenne sur les droits des citoyens.**

Et puis est arrivé, ce qui nous avait paru impossible. **Ce traité a échoué non pas en votation populaire, mais déjà au Conseil fédéral.**

IV. 2021 - Année de l'indépendance

La Confédération suisse a ainsi pu vivre un autre grand moment le 26 mai 2021. Le Conseil fédéral a décidé de rompre les négociations avec l'Union européenne sur l'accord-cadre qui a échoué.

Par cette décision courageuse et déterminante pour notre avenir, notre gouvernement national a défendu l'indépendance et l'autodétermination de la Suisse. Cela nous remplit tous, moi-même en tant qu'ancien membre de cette autorité y compris, de joie, de fierté et de gratitude.

L'attitude adoptée par le Président de la Confédération Guy Parmelin à Bruxelles a également été une lueur d'espoir : le Président de la Confédération suisse, le représentant de notre peuple, qui est à l'origine un simple vigneron vaudois, s'est adressé à l'UE à Bruxelles en des termes clairs et simples et a annoncé sobrement : **La Suisse et l'UE n'ont pas pu se mettre d'accord sur le présent accord institutionnel, raison pour laquelle la Suisse met fin aux négociations.**

Mais nous continuerons à cultiver les relations de bon voisinage.

Pour apporter ces messages évidents, il n'était pas besoin de faire appel à des personnes hautement qualifiées ni à des diplomates au fait de toutes les intrigues. « **Un homme, un mot !** » a suffi.

« **Nous ne voulons pas de juges étrangers !** » C'est ce qu'ont déclaré les Confédérés dans leur Pacte fédéral de 1291. Ce message est resté inchangé jusqu'à ce jour.

En fin de compte, la décision prise par le Conseil fédéral le 26 mai 2021 transmet elle aussi à l'UE le message que, contrairement à ses souhaits, elle ne deviendra pas notre législateur à la place du peuple suisse. **La Suisse reste ce qu'elle était, est et restera.** Les dirigeants du monde entier, quelle que soit leur importance, doivent le savoir. Mesdames et Messieurs, **la Suisse a vécu une sorte de renaissance le 26 mai 2021**, après sept ans de négociations ardues avec des objectifs de négociation totalement déplacés.

Les dates les plus importantes de la Confédération suisse sont donc les suivantes :

- **1291 : Pacte fédéral - acte de naissance et déclaration d'indépendance**
- **1848 : Nouvelle Constitution fédérale garante d'une Suisse indépendante, démocratique, neutre et fédéraliste**
- **6 décembre 1992 : Non à l'EEE / adhésion à l'UE**
- **26 mai 2021 : fin des négociations contractuelles de l'accord institutionnel avec l'UE.**

Le 6 décembre 1992 et le 26 mai 2021 ont la même importance historique que les anciennes batailles de Morgarten, Sempach, les guerres de Bourgogne, les guerres de Souabe, etc. À l'époque, on se battait pour l'indépendance sur les champs de bataille, de nos jours, par des décisions du peuple souverain.

V. Prenez garde !

Parlons maintenant des forces de combat d'aujourd'hui, en particulier de l'ASIN, c'est-à-dire de **l'organisation qui assure la défense contre ceux qui veulent sacrifier la Suisse :**

Pour empêcher l'accord-cadre de l'UE, nous avons fondé, **en plus de l'ASIN, le « Comité UE-Non »**. L'objectif était clair. **Pas d'accord institutionnel avec l'UE.**

Le danger des liens institutionnels avec l'UE a été certes écarté pour le moment, mais il est loin d'avoir disparu. Nous avons remporté une victoire d'étape importante. Cependant, la majorité de la classe politique s'efforce toujours d'obtenir la reprise automatique des lois, le pouvoir de décision des juges étrangers et la signature du traité de trahison qui, avec sa clause de double guillotine, aurait empêché en fait toute résiliation. Malheureusement, tôt ou tard, tout cela reviendra sur la table. **Aujourd'hui déjà, la gauche, les verts et les verts libéraux parlent d'un nouveau traité bilatéral sur l'EEE et de l'adhésion à l'UE.** D'autres, à Berne et à Bruxelles, cherchent désespérément un autre nom pour vendre le vieux vin dans de nouvelles bouteilles. Le député européen du sud de l'Allemagne Andreas Schwab, par exemple, a proposé le nom hypocrite suivant : **« Accord pour une meilleure coopération »**.⁹

En dehors de ceux qui peignent les façades en trompe-l'œil, nous devons également nous méfier des **avocassiers les plus rusés**. Ils élèvent des **principes juridiques quelconques au rang de droit international** et prétendent qu'ils priment sur notre Constitution et notre démocratie. C'est ce qu'a fait l'expert zurichois en droit constitutionnel Daniel Thürer en 2010 avec un rapport secret qui expliquait que **le droit européen devait simplement être considéré comme droit international supérieur, ce qui permettait de se glisser dans l'UE sans votation populaire**.¹⁰

⁹ Daniel Steinvorth: On cherche un nouveau nom pour un nouvel accord avec la Suisse, dans: NZZ online, 24.6.2021.

¹⁰ Daniel Thürer: expertise sur les formes de mise en oeuvre et d'application des accords bilatéraux, 7.7.2011.

Après le rejet de la loi sur le CO₂ par le peuple, le « Tages-Anzeiger » a publié le commentaire suivant : « **Nous sommes non seulement moralement obligés de protéger le climat, mais nous y sommes également contraints par le *droit international en vertu de l'accord de Paris sur le climat*** »¹¹. Soudain, comme par magie, un accord international signé par le Conseil fédéral et non approuvé par le peuple devient **une loi internationale supérieure qui enfreigne le droit national en bafouant ainsi notre démocratie et nos droits civils.**

C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs, nous devons nous préparer à **une votation populaire**, car nous ne pensons pas que le Conseil fédéral puisse à lui seul mettre un terme à ces agissements, il ne faut pas se fier à la trêve actuelle. **La vigilance et la méfiance restent notre premier devoir civique.**

« Attention à Morgarten », a dit le chevalier de Hünenberg aux Confédérés avant la bataille de Morgarten. Nous aussi, nous devons être sur nos gardes.

¹¹ Martin Läubli: commentaire sur la politique climatique, nous ne pouvons pas nous permettre de déstabiliser les gens, dans: Tages-Anzeiger, 27.7.2021, p. 2.

VI. Quel va être l'avenir de l'ASIN ?

Le « Comité UE-Non » fondé en 2013 et désormais présidé par **le Conseiller national Roger Köppel**, a pour l'instant rempli sa mission.

Tel n'est pas le cas de l'ASIN. **Une évaluation sobre montre qu'une votation populaire ne saurait être gagnée par l'ASIN actuelle à elle seule.** Comme c'est le cas pour toutes les organisations et associations qui durent depuis longtemps, on constate une certaine stagnation. Cependant, l'ASIN doit offrir des garanties que nous ne ferons pas que nous battre, mais que nous gagnerons.

Mais comme nous ne savons pas ce que la classe politique prépare en termes de politique européenne à long terme, dissoudre le Comité UE-Non serait synonyme d'affaiblissement.

Comment obtenir une victoire lors d'une votation populaire ultérieure ? **La concentration des ressources est impérative.** Il est indispensable de renforcer et de réorganiser les défenses. L'objectif est le suivant :

- 1) axer l'ASIN et le « Comité UE-Non » sur une éventuelle campagne de votation qui garantit notre victoire.

- 2) UE-Non est prêt à envisager une fusion de l'ASIN et d'UE-Non dans un groupe de travail commun et à regrouper les deux organisations si cela rend la nouvelle entité meilleure que le sont les deux organisations séparément.

- Un groupe de travail issu des deux organisations devrait être formé. Le « Comité EU-Non » m'a chargé d'approcher la Présidence de l'ASIN avec la demande de former un tel groupe de travail. En tant que cofondateur et président de longue date des deux organisations, je suis bien conscient de leurs faiblesses et de leurs forces, et je suis donc prêt à présider ce groupe de travail.

La stratégie, les moyens et les personnes qui permettront de gérer au mieux ces nouvelles fonctions apparaîtront clairement au cours des consultations de ce groupe de travail commun.

Comme vous l'avez lu, **Monsieur Werner Gartenmann quittera la direction de l'ASIN pour relever un nouveau défi.** C'est une raison supplémentaire pour réaligner les deux organisations en termes de stratégie, de personnel et d'organisation. **M. Gartenmann n'a pas été un simple directeur général de l'ASIN, mais son visage, son moteur et sa force vive au cours de ces dernières années.** Déjà étudiant, il a travaillé pour l'ASIN à temps partiel en l'aidant à combattre l'EEE. En temps voulu, un hommage lui sera sans doute rendu et il va encore encadrer étroitement les travaux à venir.

Nous restons en poste et je sais que vous tous, chacun d'entre vous, resterez également en poste. Cela nous permet de dire avec Werner Stauffacher et Friedrich Schiller.

« Nous ne forçons pas une nouvelle alliance, c'est une alliance ancienne, datant de l'époque de nos pères, que nous renouvelons ! Qu'on se le dise, chers Confédérés ! »¹²

De cette manière, notre Suisse restera libre et indépendante également à l'avenir. Que Dieu nous aide à ce que cela réussisse !

- Vive la Suisse !

- Viva la Svizzera !

- Viva la Svizra !

- Es lebe die Schweiz!

¹² Friedrich Schiller: Guillaume Tell (1804), dans: Robert Nef: Dichter der Freiheit, ein Friedrich-Schiller-Brevier, Berne 2006, p. 21.